

Ci-dessous le texte qui accompagnera en pièce jointe un mail qui sera envoyé prochainement aux parents du mini tennis.

J'ajoute une note en rouge à destination de l'accueil, en cas de conflit entre enfants du mini tennis et autres adhérents ; mais ça n'arrivera sûrement pas, nos adhérents étant en principe GENTILS !

Catherine BRUN

Comment réserver un court de mini-tennis

Préambule

Le TCCS met à la disposition de ses adhérents les plus jeunes, 2 terrains de mini tennis «A» et «B», situés à proximité du club house (et notés MTA et MTB sur le tableau de réservation sur le site du club.

La réservation de ces terrains n'est ouverte qu'aux jeunes adhérents du TCCS âgés de 5 ou 6 ans. Les créneaux de réservation proposés sont de ½ heure. Les enfants peuvent jouer sur les 2 courts avec la personne de leur choix (qu'elle soit adhérente ou non du TCCS)

- Le court MT-B est réservable uniquement sur place auprès des hôtes et hôtesse d'accueil, au club house.
- Le court MT-A est réservable à l'avance uniquement par internet (pas de réservation par téléphone) selon la procédure décrite ci- après.

Tous les adhérents du club peuvent jouer sur les 2 terrains de mini tennis, lorsqu'ils sont libres, (dans ce cas, sans réservation) mais les enfants de 5/6 ans étant prioritaires, ils devront laisser leur place si l'un d'eux souhaite y jouer **pour un créneau de ½ heure. A l'issue de la demi-heure, et si aucun autre adhérent mini tennis ne se présente pour jouer, le jeune enfant mini tennis pourra continuer à jouer tant qu'un des « grands courts » est libre.**

La procédure de réservation par internet en 5 étapes

- Etape 1 : se rendre sur le site internet du club <http://tenniscroissy.fr/> et cliquer sur la balle de tennis ci-contre :



- Etape 2 : entrer votre identifiant et votre mot de passe et cliquer sur « entrer »

TC CROISSY sur SEINE

Quitter

Votre identifiant :

Mot de passe :

Entrer

Identifiant ou mot de passe oublié... Changez votre mot de passe.

Si vous n'avez pas votre identifiant ou votre mot de passe, cliquez sur « identifiant ou mot de passe oublié » et suivez la procédure : un e-mail vous sera immédiatement envoyé avec les informations utiles (vérifiez que cet e-mail n'arrive pas dans vos spams)

- Etape 3 : sur le tableau de réservation, sélectionner dans « tableau » : « mini Tennis » afin de faire apparaître les 2 courts de mini tennis.

Site	08h	09h	10h	11h	12h	13h		15h
Court TCCS 01CC							Principal	
							Mini Tennis	

- Etape 4 : choisir la date de la réservation puis double-cliquer sur le créneau horaire souhaité puis valider la réservation
- Etape 5 : un e-mail de confirmation de votre réservation vous sera envoyé

Les règles de fonctionnement de la réservation par internet

La réservation à distance par internet est ouverte pour une période de 7 jours glissants, mais les adhérents peuvent consulter l'occupation prévisionnelle des courts sur les 14 jours à venir.

Dans une période de 7 jours glissants, chaque adhérent a le droit de réserver 2 créneaux au maximum :

- un créneau en heures creuses et un créneau en heures pleines,
- ou bien, deux créneaux en heures creuses.

Les heures pleines sont : toute la journée, les samedis, les dimanches et les jours fériés.

Attention : 12 heures minimum doivent séparer 2 réservations par internet.

La réservation à distance par Internet est possible jusqu'à 30 minutes avant le début du créneau horaire réservé.

Dès que votre réservation a été consommée, vous pouvez à nouveau réserver.

Si vous rencontrez un problème de réservation ou si vous avez une question, n'hésitez pas à contacter les hôtes ou hôtesse d'accueil au club par téléphone au 01 39 76 70 67 ou par email à : secretariat@tenniscroissy.fr.